



LA SCI au maroc

Par NEZHA

pour une SCI, non enregistrée au RC la banque demande une mise à jour des statuts, sachant que j'ai un procès-verbal du notaire dans lequel il a précisé les la répartition des parts d'intérêt après le décès d'un héritiers; ma question est la suivante:

pour mettre à jour cette SCI et l'enregistrer au REGISTRE DE COMMERCE , comment faire et quel est le modèle de document à fournir au tribunal de commerce.

merci d'avance

Par isernon

bonjour,

vous êtes sur un site juridique essentiellement de droit français, comme votre question concerne le Maroc, vous devez poser la question à un juriste connaissant le droit marocain.

salutations